



IRTS

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

ACCOMPAGNANT.E
ÉDUCATIF ET
SOCIAL

NIVEAU 3

Développeur
de talents sociaux
& solidaires

ACCOMPAGNANT.E ÉDUCATIF ET SOCIAL

NIVEAU 3

Taux de
réussite : **97%**

Éligible au **CPF : 245851**
et **245852**

Le métier

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Formation en alternance

- 525 heures de formation théorique
- 840 heures de formation pratique (dont 140 heures hors structure employeur pour les personnes en situation d'emploi AES)
- Amplitude de 16 mois (certifications organisées par le centre de formation comprises)

Les contenus

La formation théorique se compose de 4 domaines de formation (DF) :

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

La formation pratique :

- Les stagiaires qui n'exercent pas la fonction d'AES en situation d'emploi et qui suivent un parcours complet, doivent effectuer 840h de formation pratique en 2 ou 3 stages auprès de publics variés.
- Les personnes en situation d'emploi et qui exercent la fonction d' AES, effectuent 700h de formation pratique chez leur employeur et un stage de 140 heures auprès d'un public différent de celui qu'ils accompagnent dans le cadre de leur exercice professionnel.
- Les stagiaires qui bénéficient de dispenses de formation relèvent de modalités individualisées où la durée de la formation pratique est fonction du nombre de domaines de formation à valider par la voie de la formation.

Les candidats ayant validé l'ensemble des épreuves de certification obtiennent le Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social (DE AES) délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et portant mention de la spécialité acquise.

Deux modules de spécialisation complémentaires sont proposés aux titulaires du diplôme : spécialité accompagnement en structure collective ou spécialité accompagnement à la vie à domicile.

Les conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

La formation est accessible :

- en voie directe
- aux salariés en poste et en fonction d'accompagnant éducatif et social pendant et pour la durée de la formation
- aux personnes en contrat de professionnalisation, en contrat d'avenir emploi ou en contrat d'apprentissage
- aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation (CIF) ou d'une mesure équivalente relevant de la formation continue
- aux personnes sans emploi pouvant bénéficier d'un financement de la formation (autre que dans le cadre du Plan Régional de Formation)

Vous devez satisfaire aux épreuves d'admission organisées par l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Comment postuler ?

En téléchargeant le dossier d'inscription sur notre site internet : www.irtsnouvelleaquitaine.fr et le retournant dûment complété à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Les tarifs

Frais d'inscription :

- 50 € dont 32 € de frais de gestion administrative non remboursables pour l'écrit
- 80 € dont 52 € de frais de gestion administrative non remboursables pour l'oral

Inscription à la formation :

- Stagiaire en voie directe : 100 € pour la totalité de la formation
- Stagiaire en situation d'emploi ou en formation continue : 6300 € pour la totalité de la formation.*
- Stagiaire s'inscrivant dans le cadre de la formation continue aux enseignements de spécialité : 1742,5 € par spécialité (52 € de frais de gestion non remboursables et 1690 € de coût pédagogique) *

(*) Un devis personnalisé est systématiquement réalisé

LES +

- Un très fort taux de réussite et un très fort taux d'employabilité
- Une formation accessible en voie directe, apprentissage, contrat de professionnalisation, situation d'emploi ou dans le cadre de la formation continue
- Un accompagnement pédagogique personnalisé

Contacts

● **Responsable de la formation :**

Anne Lesage
a.lesage@irtsnouvelleaquitaine.fr

● **Assistante de la formation :**

Mireille Godet-Albouze
m.godet-albouze@irtsnouvelleaquitaine.fr
05 56 84 20 87



ACCESSIBLE PAR L'APPRENTISSAGE



Détail des tarifs et prises en charge sur irtsnouvelleaquitaine.fr



ACCESSIBLE PAR LA VAE

IRTS

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:



Twitter @IRTSNA



Facebook @irtsnouvelleaquitaine



LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine



Instagram @irtsnouvelleaquitaine

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr